

PROGRAMME DE FORMATION PEMP R486 ACES (PLATEFORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES)

Programme : ACES R486

Révision : IE le 14/01/2025
Indice V1

OBJECTIFS :

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite de plates-formes élévatrices mobiles de personnel, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Cette formation lui permettra de maîtriser la conduite des plates-formes élévatrices mobiles de personnel d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et d'obtenir l'aptitude à la conduite en sécurité (ACES) de la catégorie visée.

CONTENU :

1^{er} jour formation théorique :

- Connaissances générales.
- Technologie des plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP).
- Les principaux types de PEMP - Les différentes catégories.
- Règles de circulation applicables aux plates-formes élévatrices mobiles de personnel.
- Risques liés à l'utilisation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel.
- Exploitation des plates-formes élévatrices mobiles de personnel.
- Vérifications d'usage des plates-formes élévatrices mobiles de personnel.
- Connaissances des différents EPI spécifiques à l'utilisation des PEMP.

2^e/3^e /4^e jour formation pratique :

- Prise de poste et vérification.
- Conduite et manœuvres.
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance.
- Conduite au moyen d'une télécommande (en option).
- Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories).
- Evaluation sur la connaissance des différents EPI spécifiques à l'utilisation des PEMP.

5^e jour Test :

THÉORIQUE :

- Règlementation, les partenaires de la prévention, responsabilité du conducteur.
- Classification et technologie des PEMP.
- Les différentes vérifications, les règles de sécurité et les risques associés à la PEMP.

PRATIQUE :

- Documents, adéquation des PEMP avec les travaux à réaliser, vérifications et essais.
- La conduite dans divers environnements et sur des sols variés.
- Fin de poste et maintenance.

Bilan individuel de fin de test.

SUIVI - VALIDATION :

SUIVI :

- Réalisé par les stagiaires avec contrôle du formateur sous forme d'un tableau à disposition de tous, validant les différents exercices demandés.

VALIDATION :

- Pour obtenir l'ACES, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques (QCM) et pratiques définies par la recommandation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Tour de table avec présentation de l'ensemble des stagiaires.
- Méthode participative, mise en situation pratique à la fin de chaque module pour évaluer les comportements et réactions des stagiaires.
- La formation est orientée sur la prévention des risques spécifiques à l'entreprise des stagiaires.

PUBLIC VISE

Toute personne amenée à utiliser des plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP).

PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées).
- Posséder les aptitudes médicales requises.
- Comprendre le français.

TARIF

- A partir de 168€ par jour et par apprenant.

DURÉE

- 35 HEURES.

MODALITÉS D'ACCÈS

Modalité : Plan de développement des compétences.

Délais d'accès : nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Au sein du centre de formation TETAM FORMATION où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Renseignement auprès du référent Handicap (M. Théo Tahar).

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise et répondant aux exigences de la recommandation R489.
- Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE Slimane Tahar